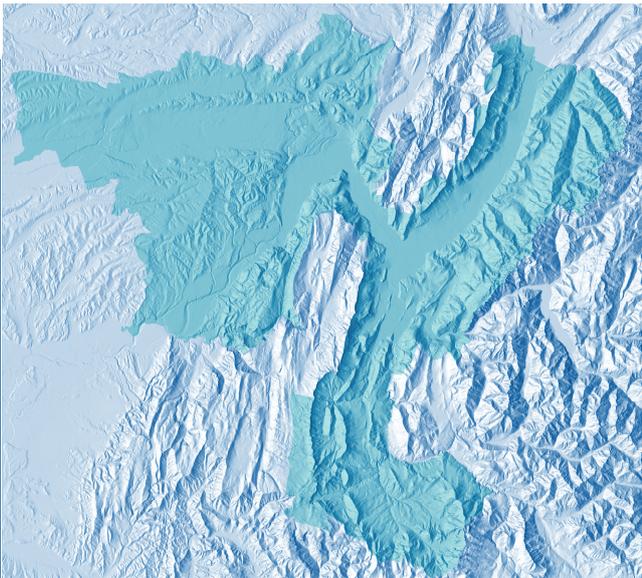


SCHÉMA
DE COHÉRENCE
TERRITORIALE

SCoT 2030

DE LA GRANDE
RÉGION
DE GRENOBLE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC



SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE
DU 28 NOVEMBRE 2019

Le Scot de demain
au miroir des sujets qui fâchent

INTRODUCTION

Des débats, des propositions... et une première décision

« **L**a belle endormie », le « machin », un « astre mort »... Le 28 novembre 2019, tous les « noms d'oiseaux » parfois attribués à la Grande région de Grenoble (GreG) et à son Schéma de cohérence territoriale (Scot) ont été mis sur la table. Point de tabou, en effet, pour les quelque 80 élus et techniciens du territoire, ainsi que des experts les accompagnant, qui se sont réunis ce jour-là en séminaire autour du Scot. Objectif : porter un regard lucide sur les enjeux et transformations auxquels le territoire doit faire face, sans éluder les sujets « qui fâchent ». Et ainsi, in fine, dessiner les évolutions à apporter à la planification.

Pourquoi se donner un nouveau projet pour le Scot, alors que celui-ci, constate Arnaud Germe, directeur général de l'Établissement public qui le porte (EP Scot), « est robuste et précurseur notamment sur les questions de paysage ou de biodiversité, intelligent et agile car il articule plusieurs échelles... » ? D'abord, peut-être, parce qu'il n'est pas évident de créer une identité commune sur un bassin de vie aussi large et divers que la grande région de Grenoble. Mais aussi parce que « la montée en puissance de la GreG après 2012 a été percutée par l'émergence du fait intercommunal. Ainsi, le pôle métropolitain qu'envisageaient les initiateurs du Scot pour prolonger la dynamique n'a pas vu le jour ». La Métropole de Grenoble, notamment, a pris une place majeure et devrait continuer à le faire, constate Yannick Ollivier, président de l'EP Scot.

Inverser la hiérarchie des préoccupations

S'il favorise le lancement de projets intercommunaux, poursuit le président, « ce nouveau contexte institutionnel présente deux écueils : l'éléphantisme – qui conduirait la Métropole à imposer ses choix aux communes – et le nombrilisme – qui fait que chaque intercommunalité évite de s'intéresser à ses voisins ». Les membres du Scot sont donc aujourd'hui devant une « impérieuse nécessité » d'inventer de nouveaux rapports et équilibres. Déjà, une gouvernance renouvelée se dessine avec la création du Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), mais il faut aller plus loin. Et, affirme Yannick Ollivier, « passer de l'incantation à l'action ». Face à des territoires sont de plus en plus interdépendants, une réflexion systémique s'avère nécessaire.

Premier signe, peut-être, de l'émergence d'une voix (et voie) commune : la décision prise, à la fin de ce séminaire du 28 novembre, de positionner la transition écologique en tête des préoccupations du Scot. « La question environnementale est la mère des problématiques auxquelles le territoire doit faire face, martèle Martin Vanier, géographe et enseignant à l'École d'urbanisme de Paris : le réchauffement climatique s'accélère et la grande région de Grenoble est particulièrement vulnérable face à ses conséquences ».

« Se disputer intelligemment »

« Comme la crise environnementale, la crise sociale nous rattrape », pointe également Yannick Ollivier : la GreG se relève plus difficilement que d'autres territoires de la crise de 2008, des alertes sur son attractivité économique ont été enregistrées. « Il nous est interdit de mettre la poussière sous le tapis, interpelle le président, et passer d'un Scot normatif à un Scot stratégique ».

Parvenir à cette vision prospective impose d'affronter certains points de friction : la concurrence entre intercommunalités – sur le commerce, le développement économique... -, une réflexion insuffisante sur la notion de proximité, une absence de lien entre politiques de mobilité et évolutions du commerce, une vision restrictive de l'intervention foncière... Pour dépasser ces freins à l'action, il n'y a plus d'alternative : il faut « se disputer », intelligemment. C'était tout l'objet de ce débat du 28 novembre 2019. À la clé : un bel exercice de démocratie.

« Les transitions ne doivent plus être le dernier des chapitres du Scot, mais le premier »

« La transition écologique, mère des problématiques »

Figurant parmi les premiers documents français à être labellisés « Grenelle de l'environnement », le Scot de la GreG a été précurseur, depuis 2012, sur plusieurs sujets environnementaux : préservation des espaces naturels, réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES), prise en compte de la santé des habitants... « Il a participé à inverser le regard, en donnant la priorité à la préservation de l'environnement dans les logiques de développement local », assure Cécile Benech, référente de la commission transition environnementale et eau de l'EP Scot. Seulement voilà : le changement climatique s'est accéléré et le bilan du Scot, en 2018, a révélé que les actions pour réduire les GES et la consommation d'énergie étaient encore insuffisantes. La faute à un développement insuffisant et non coordonné des énergies alternatives, à l'augmentation de la mobilité, au déclin industriel... L'EP Scot a donc décidé d'amplifier cette stratégie. D'ores et déjà, la GreG a été retenue dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Stratégie bas carbone » de l'Ademe : « Les connaissances et expériences des autres territoires retenus vont enrichir les nôtres », se félicite Cécile Benech.

Le Scot, opérateur légitime de la transition

Pourtant, aujourd'hui, il faut passer encore un cran au-dessus. Parce que la loi oblige désormais à décliner localement le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire adopté par la Région. Parce que la Loi Energie-Climat implique de viser la neutralité carbone pour 2050. Parce que telle est l'attente des citoyens.

Mais aussi, avant tout, parce qu'il y a urgence. « La transition environnementale ne doit plus être le dernier chapitre du Scot, lance le géographe Martin Vanier. Elle est en effet tellement profonde qu'il est désormais impossible de traiter des autres sujets sans avoir d'abord opéré un changement de paradigme sur ce sujet ».

Il ne cache pas que cela nécessite des « transformations abyssales », des « défis monstrueux »... mais il appelle à « assumer que le Scot est la bonne échelle pour amarrer les territoires à la transition ». L'Agence régionale de santé, en la personne de Cécile Clément, ingénieure d'études sanitaires, applaudit, à l'intention de territoires qu'elle aimerait plus actifs : « L'échelle du Scot est la bonne pour alerter sur la nécessité d'économiser l'eau et de mieux gérer les ressources ».

Laurent Thoviste, conseiller communautaire de Grenoble Alpes Métropole, n'est pas totalement convaincu : « Le Scot est-il le bon outil, avec sa vision normative des choses et les jeux d'acteurs de sa gouvernance ? ». Mais Jacques Adenot, président du Parc naturel régional du Vercors, prévient : « Il ne faut pas confondre le document Scot et l'EP Scot, une structure qui permet un tour de table bienveillant et qui est garant de l'aboutissement des travaux ». Martin Vanier, de son côté, assure



Yannick Ollivier (assis à la tribune) et Arnaud Germe (au micro), respectivement président et directeur de l'EP Scot



« Le rôle
du Scot est
de territorialiser
les enjeux
environ-
nementaux »

Christine Garnier, vice-présidente
déléguée à l'habitat de Grenoble
Alpes Métropole.



que cette gouvernance doit être renouvelée : « Le fédéralisme, qui est le modèle actuel d'un conseil syndical, est épuisé. Vous pouvez innover, en vous dotant d'une conférence des parties prenantes ».

Michel Rostaing-Puissant, conseiller communautaire de la Communauté d'agglomération du pays voironnais (CAPV), aimerait, lui, que l'EP Scot puisse inciter à la prise en compte des enjeux secondaires : « J'en ai assez des projets lancés sans étude d'impact ! », tonne-t-il. Au-delà de ce rôle incitatif, pour Christine Garnier, vice-présidente déléguée à l'habitat de Grenoble Alpes Métropole, c'est une mission d'anticipation qu'ont les membres de l'EP Scot : « Quel est le bilan carbone des achats et retours de chaussures sur internet ? lance-t-elle. Voulons-nous suivre ces tendances-là ou bien se donner les conditions de mise en œuvre de plans pour le climat, contre l'artificialisation des sols, etc. » ?

Mobiliser les acteurs locaux et les citoyens

Quant au rôle du document Scot, il est, selon Martin Vanier, de « territorialiser les enjeux environnementaux », c'est-à-dire de s'appuyer sur les ressources propres à la grande région de Grenoble – comme le bois, par exemple – pour les relever ». Son rôle est aussi, ajoute-t-il « de mobiliser tous les acteurs locaux – notamment les universitaires et chercheurs, nombreux et pointus sur ces sujets –, et même les citoyens, nécessaires à la transition ». Autant d'acteurs, estime-t-il, qui assureront une « prise de terre » au Scot.

Le Parc naturel régional de Chartreuse a inscrit sa nouvelle charte dans cette dynamique : « Forcément, on ne peut pas agir seul », affirme Artur Fatela, son directeur. Jérôme Dutroncy, vice-président environnement, air, climat, biodiversité de Grenoble Alpes Métropole, confirme : « La priorité, c'est l'adaptation de nos écosystèmes, au sens large – économie et environnement liés -. Bientôt, comme on parlait de bassin-versant de l'eau, on parlera de bassin-versant de l'énergie ou des mobilités ».

Comment faire, pour que le Scot joue ce rôle ? « Il faut passer du quantitatif au qualitatif, ajoute-t-il. C'est-à-dire que lorsqu'on préserve un espace agricole, par exemple, on ne décide pas seulement d'un nombre d'hectares, mais on restaure ceux-ci et on imagine quoi en faire ». Et pour que le Scot ait cette nécessaire « prise de terre », encore faudra-t-il, pointe Jean-Pierre Chambon, responsable du pôle urbanisme du CAUE de l'Isère, « aller organiser des séminaires comme celui-ci dans les communes rurales : elles conduisent elles aussi des actions intéressantes ». Là se trouve un potentiel qui ne demande qu'à être soutenu, confirme Isabelle Reynaud : « Des démarches sont engagées dans des EPCI, qui échangent parfois sur leurs bonnes pratiques, mais sans coordination ». L'enjeu est de taille : renforcer le rôle des territoires dans les transitions.



Martin Vanier, Géographe, professeur à l'école d'urbanisme de Paris, Pierre Beguery, vice-président en charge de l'économie à la Communauté de communes du Grésivaudan, Jérôme Dutroncy, vice-président environnement, air, climat, biodiversité de Grenoble Alpes Métropole, et Martial Simondant, vice-président en charge du développement économique de la communauté de communes Bièvre Isère, au premier rang.

Proximité : « Tous globules d'un même corps »

« **L**a belle endormie : c'est le surnom donné par certains à la Grande région de Grenoble (GreG). Cela doit nous interroger ! ». Par cette pique, Martial Simondant, vice-président en charge du développement économique de la communauté de communes Bièvre Isère, veut alerter : « Le bilan du Scot a montré qu'un gros travail a été fourni, qui a permis de stabiliser la consommation d'espaces, de créer des trames vertes et bleues... mais pas de rééquilibrer l'emploi ni de maîtriser l'urbanisme commercial comme les mobilités. Or la société nous attend sur ces sujets ». L'émergence du fait intercommunal a conduit, depuis 2012, à faire monter en puissance différentes « polarités » sur le territoire de la GreG. Malgré tout, note Pablo Coulange, chargé de mission à l'EP Scot, « les concurrences locales n'ont pas été dépassées, ce qui a freiné la recherche de complémentarités entre territoires ». Comme si ces derniers, illustrent plusieurs participants à ce séminaire, n'avaient pas conscience d'être « les globules d'un même corps », un corps à vasculariser, sous peine de thrombose.

Se fâcher, oui, mais pour identifier les ressources de chacun

Face à des situations similaires, d'autres, en France et dans le monde, ont testé des solutions... sans grand succès, rapporte Nicolas Douay, professeur en aménagement et urbanisme à l'IUGA : le nouveau projet de territoire que souhaitait la Communauté urbaine de Lille, par exemple, s'est terminé en un « grand marché politique » des polarités et des proximités entre villes ; la décision de la nouvelle majorité politique, en Ile-de-France, de jouer sur la densité pour préserver la durabilité des territoires a conduit les élus à se disputer la répartition des logements sociaux à construire ; quant au premier schéma d'aménagement promu par la nouvelle Métropole de Montréal, au Canada, il n'a pas été mis en œuvre car trop technique. « L'objectif du Scot, assure-t-il, doit être de décider ce que l'on veut protéger et les liens que l'on veut tisser. On peut se fâcher pour cela, mais intelligemment : ce peut être l'occasion d'identifier les ressources de chaque territoire ». Cette diversité, confirme Martial Simondant, ne doit pas être un frein, bien au contraire, elle doit être assumée.

Pour conduire cette réflexion politique à l'échelle de la GreG, il faut prendre conscience du bouleversement profond que connaît la notion de proximité. « On se rend compte que le modèle de centre-ville avec école, mairie, commerces... n'est plus forcément le plus attendu, affirme Constant Berrou, chargé d'études à l'Agence d'urbanisme de la région de Grenoble. Les gens peuvent préférer avoir un coiffeur parce qu'il répond à leurs besoins de sociabilité ». Ou des services de santé, dont la demande en proximité devient prépondérante, tout comme tout ce qui touche au mieux-vivre. « Environ 70 % des déterminants de la santé ne concernent pas la médecine », pointe Luc Rémond, maire de Voreppe et vice-président de la CAPV. Ce que confirme Cécile Clément, ingénieure d'études sanitaires à l'Agence régionale de santé : « L'urbanisme peut être favorable à la santé, mais la population cite aussi l'accès à un espace vert de proximité et à des services, notamment de santé ».

« La population, je ne la connais pas »

Mais attention, prévient Laurent Thoviste, conseiller communautaire de Grenoble Alpes Métropole : « La population, je ne la connais pas : ce n'est par exemple pas parce que j'ai une fille, que je connais les jeunes. Il faut se méfier des caricatures et plutôt savoir comment on va permettre des parcours de vie différents ». Francis Gimbert, président de la Communauté de communes du Grésivaudan, le rejoint : « On est souvent à côté de la vie, dans nos réflexions, parce qu'on n'a pas assez conscience que les personnes qui viennent en réunion publique ou que l'on croise au marché ne correspondent qu'à une certaine partie de la population. De plus, les gens habitent dans une ville, travaillent dans une autre, consomment dans une troisième... Pour eux, la proximité, c'est là où ils sont à l'instant T ».

Autre point d'amélioration : « Le Scot perçoit peu les flux, note Pablo Coulange, au niveau local, entre communes, entre intercommunalités, voire avec les grands ensembles limitrophes ». La création du Smmag est « une bonne chose, ajoute Laurent Thoviste, mais celui-ci ne prend pas en compte les problématiques de flux entrants et sortants du territoire, qui sont centrales ». Penser ainsi en termes de flux doit être le moyen, estime Jean-Paul Bret, Président de la CAPV, de « davantage prendre en compte la dimension sociologique » et de sortir d'une « vision technocratique des notions de proximité et de polarité ».

Ce changement devra s'appuyer sur une « ouverture à de nouveaux partenaires, comme les chambres consulaires, propose Martial Simondant, et même de la société civile ». Le Scot, illustre Laurent Thoviste, doit « descendre tout en bas pour pouvoir ensuite remonter tout en haut ».

« Penser en termes de flux doit permettre de davantage prendre en compte la dimension sociologique »

Martial Simondant, vice-président en charge du développement économique de la communauté de communes Bièvre Isère.



Accompagner le commerce dans la tempête

« Est-ce que nous voulons du modèle des commerces de ronds-points ? »

Luc Rémond,
vice-président de la CAPV



Le projet de centre commercial Neypic cristallise des désaccords. Pourtant, il ne pourrait être qu'un élément d'une tendance plus lourde : « En quelques années, la stratégie consistant à essayer de répartir les surfaces commerciales a été totalement remise en cause, pointe Olivier Alexandre, chargé de mission à l'EP Scot. Nous ne nous sommes pas assez intéressés à ce qui crée les dynamiques commerciales. Il faut changer de lunettes ».

« Comment rendre le Scot plus agile ? »

Différentes études ont d'ores et déjà permis de prendre conscience du véritable « maelström » que connaît le commerce dans la GreG : perte de dynamisme dû à un ralentissement de la croissance démographique, explosion du e-commerce, et, malgré cela, poursuite du développement des surfaces commerciales, avec des zones de chalandises qui se superposent. À quoi s'ajoute, liste David Lestoux, directeur du cabinet éponyme, un modèle inadapté aux nouvelles attentes des consommateurs. Le Scot ne doit plus raisonner en termes de répartition de surfaces, mais d'interactions et de flux ».

Mais Danièle Guiguet, DGS de la Communauté de communes du Grésivaudan, s'interroge : « Comment rendre le Scot agile ? ». Pour elle, « la proximité ne relève pas du rôle du Scot, mais des EPCI ». Et en effet, Pierre Beguery, vice-président en charge de l'économie à la Communauté de communes du Grésivaudan témoigne : « Quelque 80 % de nos surfaces commerciales sont siphonnées par celles des grandes agglomérations. Nous avons donc décidé de nous opposer à toute implantation nouvelle de surface alimentaire de plus de 1 000 m² et avons délibéré pour flécher les installations dans l'équipement de la maison et de la personne – qui manquent – vers Pontcharra et Crolles ».

De son côté, le Scot peut, poursuit Danièle Guiguet, « au travers du commerce, tirer les fils des autres sujets » : la logistique – « de plus en plus nécessaire, en proximité et pour tout le monde, et qu'il faudra bien organiser »-, assure Pierre Béguery, la transition énergétique, cite Murielle Pezet-Kuhn, directrice d'études environnement à l'AURG, la préservation de la qualité de l'air, ajoute Cécile Clément, ingénieure d'études sanitaires à l'ARS, ou encore l'économie circulaire, pointe Jean-Noël Causse, conseiller municipal d'Herbeys et conseiller métropolitain.

Des « bouquets de services » pour « tirer » le commerce

Le centre-bourg de demain se dessine ainsi à l'aune de ces enjeux. « Est-ce que nous voulons un modèle comme celui des boulangeries de ronds-points qui se développent parce que les véhicules peuvent facilement s'y arrêter ? » questionne David Lestoux. Pour Christine Garnier, vice-présidente déléguée à l'habitat de Grenoble Alpes Métropole, ce « commerce de flux » est de toute façon voué à périr, du fait de la diminution de l'usage de la voiture. « Il faut protéger nos commerces, affirme-t-elle, car ils n'ont peut-être que 5 ou 10 ans à attendre un retour de balancier ». Jérôme Barbieri, vice-président à l'aménagement, à la planification et au foncier de la CAPV, ne dit pas autre chose : « Les commerçants se posent beaucoup de questions sur la manière de maintenir leur chiffre d'affaires et leurs emplois. Depuis 2012, il y a eu au sein du Scot de grands débats sur l'opposition centres-périphéries, mais ce sujet est largement dépassé. Aujourd'hui, la question est de savoir comment gérer le commerce de flux ».

Effectivement, prévient David Lestoux, à l'avenir, « ce n'est plus le commerce qui créera des flux dans les centres-bourgs, ni même qui les revitalisera. Il n'est plus que la conséquence des autres choix ». Ceux-ci pourraient être d'installer une maison médicale, une agence France Service, etc. ». Ces « bouquets de services » pourraient « jouer le rôle social que les grandes surfaces assurent aujourd'hui de manière très importante » estime Jean-Noël Causse.

Mais « comment inscrire ces objectifs dans le Scot et parvenir à dépasser le stade des incantations ? », interroge Yannick Ollivier, président de l'EP Scot. Comment, aussi, planifier sur un temps long quand le commerce ne connaît que le temps court, pointe Luc Rémond, vice-président de la CAPV ? Comment enfin, trouver des compromis face à la diversité des réalités des habitants ? », ajoute Francis Gimbert, président de la Communauté de communes du Grésivaudan.

D'autres Scot, en France, confrontés aux mêmes problématiques, testent des solutions, rapporte David Lestoux : « Celui de Lorient, par exemple, a introduit un principe de conditionnalité : dans certaines zones, les surfaces commerciales ne peuvent être développées que si le taux de vacance redescend en deçà de 8 % ». Une solution parmi toutes celles à explorer.

Le foncier, un bien commun

Le Scot actuel est peu disert sur le développement économique. Certes, rapporte Amandine Decerier, chargée de mission à l'EP Scot, « les outils développés depuis 2012 ont permis de réguler la consommation foncière. Par ailleurs, l'élaboration des protocoles intercommunaux de répartition du foncier économique disponible a permis aux EPCI de mieux connaître et organiser leur offre foncière ». Mais au final, peu d'emplois ont été créés et ceux qui l'ont été restent concentrés au cœur de la métropole grenobloise. Le territoire a plus mal résisté que d'autres à la crise de 2008 et s'est redressé plus tardivement que d'autres. « Et il perd en attractivité », alerte Laurent Thoviste, conseiller communautaire à Grenoble Alpes Métropole. Depuis le début 2019, les débats ont permis de faire émerger des pistes d'action : renforcer les écosystèmes et l'économie présente — c'est-à-dire celle basée sur une population qui produit et consomme localement —, apporter un appui aux filières, principalement celles qui servent la transition écologique, et enfin agir sur le foncier en préservant, densifiant et requalifiant l'existant.

Dépasser les concurrences

« Mais l'essoufflement n'appelle-t-il pas à élargir le champ du débat ? » interpelle Didier Locatelli, directeur associé du cabinet New Deal. La plupart des réponses apportées restent dans le champ économique et délaissent les questions d'accessibilité ou encore d'aménités ». Il constate par ailleurs que « les territoires, restés autonomes par rapport à la trajectoire de la GreG, se vivent en concurrence pour attirer des entreprises ». La loi Chevènement avait « déverrouillé » la fiscalité pour éviter la concurrence stérile entre communes, mais celle-ci s'est déportée à l'échelle des EPCI. Jean-Paul Bret, président de la CAPV, témoigne effectivement : « Faut d'avoir réussi à mobiliser nos voisins, nous n'allons arriver à développer la filière sport-nature-santé que parce que nous avons adhéré à une association haut-savoyarde ! ». Selon lui, « cette concurrence entre territoires conduit souvent à gaspiller et à privatiser le foncier, que l'on vend à des SCI déconnectées des entreprises ». Une solution serait donc de ne plus vendre le foncier économique, mais plutôt de proposer des baux à construction permettant de garder le contrôle des terrains sur la durée.

Pour dépasser ces freins, Didier Locatelli appelle, de son côté, à un raisonnement plus systémique. « Une instance de coordination des directeurs généraux d'EPCI serait intéressante », propose aussi François Bonaime, DGS de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. « Travailler en équipe, oui, applaudit Pierre Béguery, vice-président en charge de l'économie de la Communauté de communes du Grésivaudan, qui estime, lui, que « la concurrence est un fantôme ». Bien au contraire, assure Julien Paramucchio, directeur de l'économie de cet EPCI, « des entreprises sont orientées vers nous par les territoires voisins, qui n'avaient pas de possibilités foncières à leur proposer ». Selon lui, la vision systémique souffre plutôt d'un « manque de stimulation ».

S'appuyer sur les ressources locales

Quant à la manière de faire, Laurent Thoviste estime que, face à l'urgence que constitue la perte d'attractivité, il « faut jouer autant sur l'économie productive que résidentielle ». Pierre Béguery le rejoint : « Au travers de nos conventions, il faut continuer à conforter les filières d'excellence et d'innovation (micro et nanotechnologies, industrie du logiciel...), les pôles comme Tenerrdis et Viaméca, les projets labellisés French Tech, etc. Mais il faut aussi aider les autres filières à s'organiser : celle du bois, par exemple, qui bénéficie d'un gisement énorme de partout et de pépites qui innovent. Tout ceci ne se conçoit qu'au niveau collectif, où l'on peut imaginer un établissement public foncier ». Attention, prévient Marijke Pols, directrice de l'environnement à la Métro, « comme nous partageons les problématiques, il faudra partager les forces d'ingénierie et une politique foncière, dans un but prioritaire : préserver les ressources naturelles, qui sont limitées ».

Amandine Decerier, chargée de mission à l'EP Scot





Le Grésivaudan

Édité par l'Etablissement Public du SCoT de la grande région de Grenoble.

Adresse du siège : 21 rue Lesdiguières
38 000 Grenoble – Tél : 04 76 28 86 39

Directeur de la publication :
Yannik OLLIVIER, président de l'EP SCOT

Coordination : Arnaud Germe, directeur général de l'EP Scot

Rédaction : Véronique Vigne-Lepage

Mise en page/Impression : Marc Chilliet, marc.chilliet@orange.fr

Alors, comment faire un Scot fédérateur et ambitieux ?

Yannick Ollivier, président de l'EP Scot :

- “ Passons du normatif au stratégique, avec un Scot agile ”
- “ Faisons un Scot qui pense et affronte les défis du XXI^e siècle, tout en gardant une prise de terre ”

Jean-Paul Bret, président de la Communauté d'agglomération du pays voironnais :

- “ Il faut arriver à un Scot qui mobilise la population, qui fédère sa diversité ”
- “ Ces thèmes fédérateurs sont des priorités : la santé humaine et la préservation de la biodiversité ”

Francis Guimbert, président de la Communauté de communes du Grésivaudan

- “ Ayons le courage de dire à la population que certaines attentes ne seront pas satisfaites car il n'est pas juste, au regard des transitions nécessaires, qu'elles le soient ”
- “ Il faut assumer que les difficultés ne seront pas réglées en 5 ou 10 ans ”

Christophe Ferrari, président de la Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole :

- “ Nous, élus, devons aller vers plus d'élasticité : penser les différentes échelles territoriales en même temps, modifier nos coopérations, penser notre articulation ”
- “ Il n'est pas étonnant que la création du Smmag intervienne en fin de mandat : c'est une invitation à avoir un regard et une stratégie élargis, sur toutes les questions ”
- “ Il faut que la Métropole et chacun des EPCI du territoire acceptent la dilution de sa réflexion dans une autre, plus large ”

**Le regard de Martin Vanier,
professeur à l'école d'urbanisme de Paris :**

- “ Vous êtes à deux doigts d'innover. Pour cela, il faut mettre en avant les bifurcations sociologiques, anthropologiques, qui nous attendent face à la transition écologique. Oui, elles prendront sans doute trente ans, mais les territoires qui s'en sortiront sont ceux qui auront su piloter cette transformation. Le pilotage de l'anticipation, c'est la vraie fonction du Scot... et ce doit être la priorité d'agenda des nouveaux élus ”